



Agents en Accueils de Proximité (AP) : « insuffisant, peut mieux faire! »

Pour la DDFiP du Tarn, les premiers AP ont été mis en place au 1er janvier 2020. Il se font au sein des trésoreries de Carmaux (2 demi-journées par semaine assurées par le SIP d'Albi) et Puylaurens (1 demi-journée par semaine assurée par le SIP de Castres).

Le Directeur a choisi de faire reposer cette charge sur les collègues des Services des Impôts des Particuliers (SIP), qui doivent donc désormais jongler entre leur travail de secteur d'assiette et ces permanences à assurer. Il n'est pour l'instant pas question d'équipe dédiée, ni de faire intervenir les collègues de l'Équipe Départementale de Renfort (EDR). Il n'est pas non plus question d'un indemnitaire spécifique, mais simplement le remboursement des frais kilométriques. Étant donné que la permanence est prévue le matin uniquement, pas de remboursement des frais de repas... et tant pis si l'agent finit tard, le temps de recevoir les usagers présents, s'il n'a pas le temps d'arriver à la cantine... Seule la matinée est posée en « mission », pas de compensation des temps de trajet, même si la direction promet de la souplesse au cas où l'agent finirait tard (donc rien d'automatique, ce qui signifie négociation individuelle agent / chef de service à chaque fois que ce sera le cas).

Face à nos critiques et à celles des agents, le Directeur répond : nous n'avons pas le choix !

Curieusement, d'autres directions font des choix différents. Ainsi, dans le Tarn-et-Garonne, pour éviter de « faire courir » les agents, la direction autorise les collègues à poser la journée complète en « mission », même si la permanence n'est que le matin. Elle n'a pas non plus écarté la possibilité que l'EDR fasse des remplacements en AP.

Dans le Gers, une équipe mixte est constituée : agents de SIP et EDR. Toujours pour éviter de « faire courir » les agents, la direction propose le télé-travail pour compléter les demi-journées de permanence. Pour ceux qui retournent au bureau, le temps de trajet est re-crédité dans SIRHIUS. Les frais de repas sont pris en charge quel que soit le cas de figure. Côté matériel, chaque agent est doté d'un ordinateur portable individuel et peut-être même d'un téléphone portable.

La DDFiP du Gard est allée jusqu'à publier une fiche de poste sur son Ulysse local (que vous pouvez consulter). Elle fait le choix d'une équipe dédiée avec 2 postes offerts : 1 cadre C et un membre de l'EDR. Le cadre C ne compte pas dans l'effectif du SIP. Ils auront un bureau à part pour leur permettre de gérer les rendez-vous téléphoniques, les contre-appels... Le collègue EDR continuera de bénéficier de son indemnitaire spécifique, et le cadre C en bénéficiera aussi !

Quand on veut, on peut !

Bref, quand on veut améliorer le quotidien des agents, leur offrir de meilleures conditions de travail et éventuellement renforcer l'attractivité de certaines missions afin d'avoir de « vrais » volontaires, c'est possible ! Et si nous ne vous parlons pas du Lot, de l'Aveyron ou encore de la Haute-Garonne, ce n'est pas parce que ces directions ont instauré des conditions similaires aux nôtres, mais parce que rien n'est encore prévu.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques exigent la révision des règles de gestion des agents en accueil de proximité. Ensemble, lors des HMI des lundi 24 février (10h30 à Castres / 14h à Mazamet) et mercredi 26 février (10h30 à Albi et 14h à Gaillac), construisons nos revendications !